

Comité de suivi
du Projet Héritage

COMPTE RENDU SYNTHÉTISÉ
RENCONTRE #13 (VIRTUELLE)

RÉALISÉ PAR



21 octobre 2020

Table des matières

1	Mot de bienvenue	3
2	Validation de l'ordre du jour	3
3	Mise à jour sur les travaux.....	3
4	Dynamitage.....	5
5	Suivi des évènements	6
6	Varia.....	7
7	Prochaine rencontre	7
8	Fin de la rencontre.....	7

Liste des annexes

Annexe I : Liste de présences	8
Annexe II : Ordre du jour	10

1 MOT DE BIENVENUE

Le facilitateur du Comité de suivi, démarre la rencontre avec un mot de bienvenue. Le secrétaire du Comité passe en revue les bonnes pratiques en rencontre virtuelle, puisque la rencontre a lieu sur la plateforme de vidéoconférence Zoom. Les objectifs de la rencontre sont :

1. Mise à jour sur le Projet Héritage;
2. Mise à jour sur les travaux réalisés à l'automne 2020 et à venir (hiver 2020);
3. Suivi des évènements et des signalements;
4. Présentation des procédés en lien avec le dynamitage à l'usine de Graymont à Bedford.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le facilitateur présente l'ordre du jour proposé. Les membres valident l'ordre du jour. La liste de présences figure en Annexe I et l'ordre du jour est en Annexe II.

3 MISE À JOUR SUR LES TRAVAUX

Un représentant de Graymont présente la mise à jour sur les travaux réalisés ou en cours depuis la fin de l'été 2020.

Travaux réalisés :

- Suivi des plantations :
 - Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) exige un suivi réglementaire des plantations aux années 1, 3 et 5 du projet. La prochaine inspection est en 2022. Le critère d'évaluation exige un taux de mortalité inférieur à 10 % pour les plantations;
 - Concernant les plantations du Projet Héritage, plusieurs signes de broutage ont été remarqués, les mesures de protection des plantations ont toutefois limité les dégâts;
 - Les taux de mortalité des plantations demeurent en dessous de 15 %, sauf pour les mélèzes qui ont connu un taux de mortalité de 43 % en raison de rongeurs :
 - Un membre demande quel genre de rongeurs, à quoi le représentant répond qu'il n'a pas la réponse, mais qu'il tentera de l'obtenir;
 - L'équipe du Projet Héritage prévoit un nombre de mesures correctives pour les plantations, incluant : des protecteurs individuels pour les arbres, des bandes assouplissantes pour les arbustes et l'évaluation périodique de la nécessité d'une clôture de protection (jugée non-nécessaire pour l'instant);
- Suivi des cours d'eau :
 - Le MELCC entreprend un suivi réglementaire des cours d'eau aux années 1, 3 et 5 du projet. La prochaine inspection est aussi en 2022. L'évaluation porte sur la présence de signe d'érosion et des plantes envahissantes;
 - L'équipe remarque peu de signes d'érosion, mais remarque la présence de piétinement sévère par endroit (chevreuil);

- Concernant les plantes envahissantes, la présence de phragmite a diminué depuis les travaux de Graymont, l'équipe remarque un début d'établissement de roseaux alpistes qui sera réévalué en 2022;
- Concernant le Cours d'eau #3, l'été aride a favorisé la prolifération de mauvaises herbes au profit des plantes recherchées, ce qui a obligé l'équipe du Projet Héritage à tout faucher. L'exercice devra probablement être répété l'année prochaine;
- Réhabilitation de la halde : les canicules du mois de juin ont rendu difficile la végétalisation de la halde, toutefois, les épisodes de pluie en août ont démontré que les herbes étaient en dormance et ont pu prendre racine;
- Construction de la halde : Le Sommet #1 de la halde est déjà atteint et le Sommet #2 devrait être atteint vers la fin de l'année 2020 ou au début 2021 :
 - Le représentant fait remarquer que les équipements ne pourront pas être protégés lors de certaines étapes;
 - Phase 1 et 2 de la halde sont complétées;
 - Phase 3 :
 - Construction de l'écran anti-bruit : automne 2020 à printemps 2021;
 - Construction du tracé des tuyaux de pompage de la carrière et tranchée drainante : hiver et été 2021;
 - Construction de l'aire d'entreposage nord : entreposage intermittent et imperceptible pour les prochaines années à venir;
 - Plantations Cours d'eau 1 et 3 et halde : printemps 2021;

Actualités :

- Inspections réglementaires des plantations et des cours d'eau réalisés en juin 2020;
- Reprise du transport par Graymont à temps plein depuis le 14 septembre;
- Reprise des travaux de l'entrepreneur le lundi 5 octobre;

Travaux de construction du Parc (sujets à l'autorisation de la Ville de Bedford) :

- Phase 1 : travaux de la rue Alcée Rocheleau (égout, aqueduc, stationnement, ouvrage souterrain, bordure et trottoirs) seront menés au printemps et à l'été 2021;
- Phase 2 : travaux de la rue Corriveau (connexion avec les conduites existantes de la Ville de Bedford et des travaux précédents) seront menés au printemps et à l'été 2021;
- Phase 3 : travaux du Parc et du chalet (incluant pavage et terrassement) seront menés à l'été 2022;

Bruit : la contribution sonore consignée du Projet Héritage est demeurée inférieure aux critères émis par le MELCC pour les mois de mai à août 2020 :

- Comme pour les mois précédents, il y aura une alternance entre les protocoles « construction » (55 dB, lorsque les équipements sont exposés) et « exploitation » (45 dB, lorsque les équipements sont derrière un écran);
- Le facilitateur demande pourquoi les données sonores par secteur sont présentées en alternance, à quoi le représentant répond que la consignation se fait en alternance;

L'eau et le contrôle des poussières : aucun dépassement de matières en suspension dans l'eau. Le contrôle des poussières sera mené principalement avec de la neige et, si nécessaire, des abats poussières, comme pour l'hiver précédent.

4 DYNAMITAGE

Le responsable du dynamitage présente les normes, procédures et la gestion des plaintes liées aux sautages à l'usine de Bedford. Pour connaître le détail, veuillez vous référer à la présentation :

- Le responsable explique que Graymont utilise une procédure uniforme pour l'ensemble de ces opérations au Québec, afin d'assurer le contrôle et le suivi du dynamitage, incluant :
 - Dynamitages contrôlés électroniquement;
 - Utilisation de logiciels pour simuler les dynamitages;
 - Enregistrements vidéo des sautages;
 - Installation de sismographes dans le milieu pour mesurer les vibrations;
 - Optimisation avec une firme d'expert externe;
- Le représentant ajoute que Graymont est régi par des normes strictes en matière de vibrations et de surpression d'air (Règlement sur les carrières et sablières) :
 - En matière de vibrations, celles-ci ne peuvent dépasser 10 mm/s, jusqu'à un maximum de 15 mm/s pendant 10 % de la période donnée;
 - En matière de surpression d'air, celles-ci ne peuvent dépasser 126 dB, jusqu'à un maximum de 130 dB pendant 20 % de la période donnée;
 - Le facilitateur demande à quoi la surpression d'air fait référence, à quoi le responsable du dynamitage répond que celui-ci réfère au déplacement d'air lié à la détonation des charges explosives. Il ajoute que la météo joue aussi un impact sur la surpression d'air. Graymont emploie l'usage de microphones près des sismographes pour mesurer les surpressions d'air en plus des vibrations;
- L'entreprise (et plus particulièrement, son sous-traitant, Forage et Dynamitage Rive-Sud), utilise le bourrage des trous forés afin de limiter la perte d'énergie et de maximiser l'efficacité des sautages :
 - Il ajoute que le sous-traitant est très ouvert aux bonnes pratiques et est proactif en matière d'amélioration continue des opérations à Bedford;
- Un membre demande si Graymont procède à des tests du niveau et de la qualité de l'eau souterraine, car il se questionne sur l'impact cumulatif de plusieurs années de dynamitage sur la nappe phréatique et particulièrement, si l'eau devenait brouillée :
 - Une représentante de Graymont mentionne qu'il y a entre 12 et 15 puits avoisinants la carrière de Graymont à Bedford. Le niveau d'eau des puits est mesuré tous les mois et en ce qui concerne la qualité de l'eau, une firme externe est responsable des échantillonnages;
 - Un membre demande si les données des échantillonnages seraient disponibles, car il serait intéressé à connaître l'impact historique du dynamitage;
 - La représentante mentionne qu'elle n'a pas les données en main, mais qu'elle s'y penchera en vue de la prochaine rencontre.

5 SUIVI DES ÉVÈNEMENTS

Le suivi des évènements suivant concerne les plaintes et commentaires reçus depuis le mois de mars dernier. La représentante de Graymont mentionne que l'équipe a eu des difficultés avec la boîte courriel recevant les messages liés au Projet Héritage, ce qui explique pourquoi un nombre d'évènements remontent à mars :

- Quatre plaintes reçues par une citoyenne de mars à septembre 2020 concernant les vibrations occasionnées par le dynamitage de l'usine. Un sismographe a été installé dans la résidence pour obtenir des données. Un suivi est en cours avec la citoyenne et Graymont est à la recherche d'une solution aux préoccupations de la citoyenne;
- Une citoyenne propose en mars d'ajouter des informations concernant le dynamitage de Graymont sur le site du Projet Héritage, une proposition qui est présentée au Comité :
 - Un membre mentionne que le dynamitage est plutôt en lien avec les opérations industrielles de l'usine que le Projet Héritage. En ce sens, les informations devraient plutôt être sur le site internet de Graymont;
 - Une représentante de l'usine mentionne qu'il n'y a pas de site internet pour l'usine, mais plutôt un site unique pour l'entreprise;
 - Un membre mentionne que le dynamitage est inextricablement lié au Projet Héritage, car ce dernier dépend de la roche stérile extraite de la carrière. Ainsi, les informations sur le dynamitage sont pertinentes à la compréhension du projet et devraient être sur le site internet :
 - Un autre membre appuie la remarque précédente;
 - Le facilitateur propose que l'équipe de Graymont et les membres évaluent de leur côté la pertinence d'une telle demande avant de prendre une décision;
 - Un membre ajoute que les informations sur le site internet devraient être vulgarisées pour faciliter la compréhension des citoyens et mettre de l'avant le processus de contrôle et de suivi des dynamitages de l'entreprise, pour ne pas susciter de craintes injustifiées;
 - Une représentante de Graymont appuie cette affirmation et mentionne que si des informations sont mises en ligne, il faudra déterminer lesquelles (processus de contrôle et de suivi, normes à respecter, plaintes, etc.);
 - Le facilitateur appuie également l'importance d'offrir une information vulgarisée et comparable, afin que les citoyens puissent avoir des références pour comparer;
- Une plainte de bruit reçue en août fait état du claquage à répétition d'une porte de camion sur le site du Projet Héritage. Un suivi a été fait avec la citoyenne et sur le terrain, et l'équipe du Projet Héritage a demandé à la citoyenne à ce qu'elle informe l'équipe si le bruit se reproduit, pour qu'une enquête soit faite;
- Une plainte liée au bruit des camions a été communiquée en août. Une enquête terrain a déterminé que le vent y était probablement pour cause, les méthodes de travail ont donc été modifiées en conséquence et un courriel est envoyé à toutes les semaines au citoyen après la planification des travaux, lorsque ceux-ci sont à proximité de sa résidence.

Actions de suivi

Actions de suivi	Échéancier	Suivi
Compléter le Compte rendu de la Rencontre #13	Octobre 2020	Fait
Validation du Compte rendu de la Rencontre #13	Fin octobre 2020	Fait
Recueillir l'information sur le type de rongeur responsable des mortalités de mélèzes	Avant la prochaine rencontre	À faire
Recueillir l'information concernant les échantillonnages de l'eau souterraine à proximité de la carrière	Avant la prochaine rencontre	À faire
Évaluation de la pertinence d'inclure des informations sur le dynamitage au site web du Projet Héritage et du type d'information à inclure (si jugé nécessaire)	Avant la prochaine rencontre	À faire
Envoi du Doodle aux membres afin de déterminer la date de la prochaine rencontre	Novembre 2020	À faire
Envoi de la convocation Outlook pour la prochaine rencontre	Novembre 2020	À faire

6 VARIA

Aucun varia.

7 PROCHAINE RENCONTRE

Le facilitateur cède la parole à une représentante de Graymont, qui propose que la prochaine rencontre ait lieu en décembre et porte sur la thématique des GES de l'usine. Le facilitateur mentionne que la rencontre sera à confirmer avec le Doodle et selon les disponibilités des membres du Comité.

8 FIN DE LA RENCONTRE

Il est convenu que le compte rendu sera envoyé aux membres pour approbation avant la prochaine rencontre. Le facilitateur remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre se termine à 20 h 05.

Production du compte rendu

Isaac Gauthier, Transfert Environnement et Société
Secrétaire du Comité

Annexe I :

Liste de présences

LISTE DES PRÉSENCES – 18 JUIN 2020

COMPOSITION	NOM DES MEMBRES	Présence
MEMBRES DU COMITÉ		
Membres citoyens		
Citoyen #1	Pierre Gervais	X
Citoyen #2	Isabelle Bernard	X
Citoyen #3	Urbain Swennen	X
Membres citoyens substitués		
Citoyen substitut #1	Julie Muzzi	
Citoyen substitut #2	Guylaine Forget	
Citoyen substitut #3	Sébastien Paris	
Représentant d'organismes locaux		
Représentant du milieu socio-économique (RGABR)	Kevin Craft	X
Représentants municipaux		
Représentante de la Ville de Bedford	Marie-Pier Tougas	X
Représentante substitut Ville de Bedford	Marie-Ève Brin	
Représentante de Stanbridge Station	Mélanie Lachance	X
Représentant du Canton de Bedford	Gilles St-Jean	X
Représentants de Graymont (Coordination)		
Directeur de Projet	Vincent Cloutier	
Directrice de l'usine de Bedford	Claudia Houde	X
Responsable relations communautaires et environnement	Josée Pinault	X
Coordonnateur du Projet Héritage	Erik Simard	X
Responsable du dynamitage	Dany Lapointe	X
PERSONNES-RESSOURCES		
Animateur	Cédric Bourgeois	X
Secrétaire	Isaac Gauthier	X

Annexe II :

Ordre du jour

COMITÉ DE SUIVI

Projet Héritage, Graymont

Bedford

Rencontre virtuelle (Zoom)

Jeudi 21 octobre 2020, 18 h 30 – 20 h 00

Ordre du jour (proposition)

- 18 h 30 Mot de bienvenue et tour de table
- 18 h 40 Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu précédent
- 18 h 45 Mise à jour sur le Projet Héritage – Automne 2020
- Travaux en cours et réalisés
 - Reprise de la végétalisation
 - Suivi des événements – signalements
- 19 h 10 Sujet thématique – Dynamitage
- 19 h 50 Prochaines étapes / prochaine rencontre
- 19 h 55 Varia
- 20 h 00 Fin de la rencontre